

Ecrit par le 12 décembre 2025

Sérignan-du-Comtat, Renaud Muselier, président de la Région Sud soutient la filière amande

Le Président de la Région, Renaud Muselier a visité le verger de la Compagnie des Amandes à Sérignan-du-Comtat. Après avoir évoqué les enjeux liés à la nécessité d'un aménagement hydraulique pour la culture de l'amande dans le Nord Vaucluse, le président de la Région Sud a remis une plaque 'une COP (conférence des parties) d'avance' à Arnaud Montebourg en reconnaissance de son engagement pour le développement d'une agriculture locale et durable en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, ce dernier est le président fondateur de la Compagnie des amandes.

Des amandiers

«Nous venons de le constater, témoigne Renaud Muselier, cette plantation à Sérignan est un bel exemple de projet réussi prouvant la nécessité de co-construire ensemble une politique agricole commune alliant la profession, les entreprises privés, les banques et l'institution publique. Depuis cinq ans, la politique régionale agricole s'articule autour de deux grands objectifs : Adapter notre agriculture aux changements climatiques et structurer les filières afin d'améliorer le bénéfice des exploitations.»

Soutenir l'agriculture

Pour cela, le budget agricole et hydraulique connaît une constante augmentation depuis 2015, avec le soutien des Départements, de la Région et du Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural). Le budget de la Région Sud est ainsi passé de 28M€ en 2016 à 33,5M€ en 2021 (+18%) auquel s'ajoute un budget Feader de 56M€. Quant au plan amande il a bénéficié de 215 000€.

L'or bleu

Et pour développer la filière agricole, la Région Sud veut poursuivre le développement des infrastructures hydrauliques, notamment dans le Nord Vaucluse, avec l'aide de la Société du <u>Canal de Provence</u>. «En 2021, la Région y consacre près de 14M€ dont 6M€ issus du Feader. Près de 685M€ sur les 10 prochaines années dans le cadre du second volet du Plan Climat seraient mobilisés afin de réaliser les travaux identifiés comme nécessaires dans le cadre du Programme Régional ProHydra 2028 (qui promeut des techniques d'irrigation moins consommatrices et de structures de stockage). Des études sont en cours afin d'assurer la faisabilité d'une maîtrise d'ouvrage du Haut de Provence Rhodanienne via une concession, ce qui permettrait d'assurer l'irrigation de 33 400 hectares de cultures en Vaucluse,» détaille Renaud Muselier.

Ecrit par le 12 décembre 2025

La Chambre d'agriculture de Vaucluse

A l'issue de cette visite, Georgia Lambertin, Présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse a présenté au Président de Région les travaux du Domaine Expérimental de Piolenc. Financé par la Région à hauteur de 36 000€ et placé sous la direction de la Chambre Départementale d'Agriculture, le projet contribue à accompagner la transition vers une agriculture durable et résiliente face aux changements climatiques, particulièrement dans la pratique de la viticulture. Ce qui est étudié au domaine expérimental de Piolenc ? L'efficacité de l'ombrage, des filets paragrêles, du paillage, ou encore du désherbage thermique afin de préserver durablement les cultures face aux évolutions climatiques.

Ils étaient présents

La remise de la plaque 'Une Cop d'avance' à Arnaud Montebourg' par Renaud Muselier s'est produite en présence d'André Bernard, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture et de Julien Merle, Maire de Sérignan-du-Comtat et Président de la Communauté de Communes Aygues-Ouvèze en Provence.

La consommation d'amande

La consommation d'amandes au niveau mondial a progressé de 700% depuis l'an 2 000. La France consomme 42 000 tonnes d'amandes chaque année alors qu'elle en produit à peine 1 000 et tandis que l'Europe en importe l'équivalent de 3 milliards.

Les chiffres de l'agriculture de la Région Sud

25 % de la superficie régionale est constituée de terres agricoles accueillant 38 500 emplois directs, 100 000 emplois indirects, 20 840 exploitations. 500 agriculteurs s'y installent chaque année. Le secteur réalise 3 milliards d'€ de chiffre d'affaires, 284 produits sont labélisés en France. La Région Sud est la 1re pour la culture bio et la 1re région mondiale pour la production de vin rosé.

La Région Sud accorde 277 000€ pour le **Groupe d'Action Local Ventoux**

Le 6 février 2020, la Région Sud a accordé une dotation complémentaire de 277 000 € de fonds Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) pour le Gal Ventoux* (Groupe d'action local), en le rendant opérationnel dans les meilleurs délais.



Ecrit par le 12 décembre 2025

Appels à projet

Des nouveaux appels à projet disponibles dès le 12 juin prochain, vont constituer un outil de relance pour le territoire, soutenir les producteurs et artisans locaux en valorisant les circuits courts et en utilisant les initiatives citoyennes mises en place dans le cadre du confinement (livraison, offres groupées, paniers de produits locaux).

Groupe d'action local

Le groupe d'action local (Gal)* est un ensemble de partenaires socio-économiques privés et publics installés dans des territoires ruraux et chargés de la mise en place d'une stratégie de développement organisée en accord avec le programme européen Leader. Les fonds Leader sont distribués au niveau du Gal qui regroupe, plus précisément, des élus locaux et des représentants d'établissements publics, des entreprises, des chambres consulaires ou des associations.

Rendez-vous le 12 juin

Associations, collectivités locales, agriculteurs, entrepreneurs en lien avec les productions locales, le tourisme, la transition énergétique, Rendez-vous vendredi 12 juin sur le site du SMAEMV pour déposer vos projets, ces Appels à projets seront ouverts tout l'été pour une clôture fin août. Ils permettront d'accompagner les actions à mener à partir d'octobre sur le périmètre du futur Parc naturel régional du Mont-Ventoux (et aussi au-delà pour les territoires des EPCI -établissements publics de coopération intercommunale-concernés).

Déposer son projet

C'est Muriel Roubaud (muriel.roubaud@smaemv.fr) qu'il faut contacter pour lancer un projet ou la gestionnaire Camille Vallée (camille.vallee@smaemv.fr) pour s'informer sur les procédures Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) et faciliter la demande de subvention au titre de ce programme porté par le <u>SMAEMV-porteur du projet de Parc Naturel régional du Ventoux</u>. Les chargés de mission du parc accompagnent également les actions collectives ou individuelles s'inscrivant dans la charte.